

RÉFORME DES RETRAITES

LE RETRAIT EST INDISPENSABLE !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 5 juin 2023

Toujours mobilisée dans l'**Intersyndicale Nationale**, l'**UFAP UNSa Justice** appelle l'ensemble des Personnels pénitentiaires à se mobiliser très largement le mardi 6 juin.

Notre organisation syndicale maintient la pression sur le gouvernement pour obtenir le retrait de la réforme des retraites.

L'UFAP UNSa Justice invite tous les Personnels pénitentiaires à se joindre aux mobilisations organisées partout en France le 6 juin pour démontrer toute notre détermination !

Cette journée d'action est très importante : 2 jours plus tard (jeudi 8 juin), la proposition de loi visant à l'abrogation de la réforme des retraites sera examinée à l'Assemblée nationale.

L'UFAP UNSa Justice appelle les parlementaires à voter en faveur de cette proposition de loi !

Le retrait de cette réforme est indispensable afin d'avancer sur les préoccupations réelles des salarié.es du public et du privé.

Travailler deux années de plus et cotiser plus longtemps ne constituent pas pour l'administration pénitentiaire un atout en termes d'attractivité et de recrutement...

En revanche, l'augmentation de la valeur du point d'indice, des avancées statutaires et indemnitaires à la hauteur des missions exercées pour l'ensemble des corps et grades sont aujourd'hui obligatoires.

L'**UFAP UNSa Justice** réaffirme également la nécessité de respecter le dialogue social et la démocratie sociale.

Les réformes et les avancées doivent se négocier avec l'ensemble des syndicats et ne pas se discuter uniquement avec l'organisation du ministre et du DAP !...

L'**UFAP UNSa Justice** ne tourne pas la page : c'est ensemble, uni.es et déterminé.es que nous obtiendrons le retrait de la réforme des retraites et des avancées sociales, statutaires et indemnitaires !...



**TOUS ENSEMBLE MOBILISÉ.ES LE 6 JUIN,
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE !**

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD